

CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 22 JUIN 2023

Personnes présentes :

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Beaudenon et Lebris, M.Roche
- Enseignantes : Mmes Ruban, Le Goc, Lebourg et Huby.
- Représentante ATSEM : Mme Drévo
- Conseillère municipale chargée des affaires scolaires : Mme Rafflin

Personnes excusées :

- Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Boscher Armelle

1- Validation du précédent procès-verbal

Le procès-verbal du 28 février 2023 est validé.

2- Désignation des secrétaires de la séance

Parent élu : M. Roche

Enseignante : Mme Ruban

3- Rentrée 2023

A la rentrée, Mme Lebourg remplacera Mme Le Goc qui quitte l'enseignement pour une retraite bien méritée.

Il y a 57 élèves inscrits à ce jour.

- 1 TPS (nés en 2021)
- 17 PS (nés en 2020)
- 21 MS (nés en 2019)
- 18 GS (nés en 2018)

L'an dernier, il y avait 66 inscrits le 9 juin.

La répartition envisagée pour la rentrée est la même que cette année : TPS/PS/MS, PS/MS et GS.

Deux familles souhaitent une rentrée de TPS en janvier mais une rentrée décalée ne semble pas idéale pour les enfants selon les enseignantes. En effet, les classes fonctionnent déjà depuis 3 mois, les affinités entre élèves se sont créées et le rythme s'est déjà accéléré. Les enseignantes vont se pencher sur la possibilité d'un accueil en janvier suite au questionnement des parents élus.

La baisse des effectifs n'aura pas de répercussion pour la rentrée de septembre 2023 mais peut avoir des conséquences (fermeture de classe maternelle ou élémentaire) dans les années à venir si cela persiste.

La réunion concernant les effectifs des écoles et les demandes de dérogation auront lieu le 29 juin prochain. Cette commission permet un arbitrage entre les deux groupes scolaires qui subissent tous une baisse des effectifs.

4- Sécurité

Les différents exercices : évacuation incendie (le 02/06/23 en 1minute 45) et PPMS risques majeurs (16/06/23) se sont bien déroulés. Un exercice évacuation incendie est prévu sur un temps de sieste d'ici la fin de l'année.

5- Projet d'école et de classes

Le projet d'école définit les orientations et les objectifs prioritaires de l'école pour 5 ans et se traduit par un programme d'actions pour chaque année scolaire. C'est en premier lieu une démarche pédagogique. Les deux axes du projet d'école 2020-2025 sont :

- « Impliquer les parents dans la mise en œuvre du projet d'école afin de favoriser les apprentissages de leur enfant dès le début de la journée ». L'idée est de permettre aux enfants d'arriver à l'école dans de bonnes dispositions pour leurs apprentissages (sommeil, nutrition, état d'esprit, écran...) et de les y sensibiliser eux-mêmes.
- « Comprendre les raisons de l'obéissance à la loi dans une société démocratique et connaître les codes implicites » qui correspond au vivre ensemble.

Pour la mise en place de certaines actions, un « thème » est choisi chaque année et définit les projets de chaque classe. Cette année c'était « Voyage autour du monde. »

- La nuit à l'école qui a eu lieu dans le cadre de l'axe du projet d'école : « favoriser les apprentissages des enfants dès le début de la journée », a permis de vivre une soirée au rythme des enfants permettant la mise en évidence des besoins des enfants (sommeil, hygiène). Le projet pédagogique « tour du monde » y a été respecté grâce à la veillée contée de Cathy Bonsergent.
- Des élèves d'élémentaire sont venus régulièrement lire des albums dans les classes maternelles.
- Les 3 classes participent au Festival du film d'animation Takorama. Il s'agit de donner son avis sur 3 courts métrages adaptés à l'âge des enfants.
- Le projet musique des GS avec l'école de musique de La Flûme s'est conclu le mardi 23 mai par une représentation pour les familles sur le thème « Chorale autour du monde », à l'Antichambre. Les MS ont assisté à une répétition.
- Chaque classe a pu bénéficier de 2 séances de ludothèque et de 3 à la médiathèque cette année.
- La sortie au zoo de Branféré, le 6 juin, a clôturé notre projet pédagogique sur le tour du monde par la découverte des animaux du monde.
- La sortie au jardin des Arts de Châteaubourg a permis la familiarisation des élèves avec des œuvres en volume sous la forme d'une chasse aux détails. Chaque groupe devait retrouver un détail des sculptures ou une œuvre complète.
- Une collecte de déchets autour de l'école et du collège va avoir lieu d'ici la fin de l'année : la classe de Mme Ruban le 22 juin et la classe de Mme Huby le 30 juin. La classe de Mme Le Goc travaillera sur le tri des déchets.
- Les échanges GS/CP pourront avoir lieu cette année avec un après-midi dans chaque classe de CP, les 22 et 27 juin et des Olympiades l'après-midi du 4 juillet. Les élèves de GS ont déjeuné au self le 15 juin pour découvrir son fonctionnement.
- Les séances d'escalade des GS ont permis de réels progrès des élèves dans l'activité.

6- Budget municipal

Investissement :

- AUDIO : Chaine CD/USB pour la salle de motricité (lecteur CD HS) et lecteur CD/USB avec prise jack pour la classe de Mme RUBAN.
- INFORMATIQUE : une tablette pour une utilisation autonome des élèves pour la classe de Mme HUBY et un ordinateur portable par classe en remplacement des ordinateurs obsolètes.
- deux tables pliantes facile à porter
- un chariot à roulettes pour le transport des cahiers (ATSEM)

Remarque de l'équipe enseignante sur la stabilité du réseau WIFI. Certains parents suggèrent un problème dû à la porte coupe-feu ou à la performance des bornes WIFI. Mme Moqué Marion vient régulièrement débloquent la situation mais le problème de fond n'est pas réglé. Un rendez-vous va être demandé par Mme Huby pour réexposer le problème et envisager des solutions : nouvelles bornes, clé réseau, câble Ethernet et d'anticiper un problème identique dans la future école.

Non voté :

- VPI (vidéoprojecteur interactif qui permet de projeter sur tableau blanc mais aussi de travailler avec un stylet spécial : déplacement d'images...) : la subvention obtenue par la municipalité auprès de la DSDEN (éducation nationale) concernerait finalement les VPI de l'élémentaire malgré l'intitulé « maternelle Gretay ».
- Copieur couleur : la municipalité étudiera la question lors du renouvellement du bail en décembre 2023

Fonctionnement (par élèves) :

7,15€ pour les sorties pédagogiques.

18.76€ pour les fournitures scolaires (crayons, cahier, papier...)

25.39€ pour les équipements pédagogiques (jeux, logiciel et consommables informatique, abonnements)

Les parents élus souhaitent comprendre le coût total de fonctionnement de l'école et quelle partie du budget est consacrée à chaque poste (ATSEM, Hygiène, restauration, périscolaire, activités matériels et pédagogiques). De même pour les investissements, ils souhaitent savoir à partir de quel montant un achat est considéré comme un investissement. Finalement le montant et la répartition du budget municipal consacrés à l'école publique. Les parents s'interrogent sur les délais d'obtention du matériel. En effet, les demandes sont faites en novembre, le budget voté en février/mars et le matériel n'arrive qu'en janvier de l'année suivante. Ils ne comprennent pas qu'il faille attendre un an pour du matériel indispensable au classe. Ils demandent si une ligne « dépense d'urgence école » ne pourrait pas être créée pour le matériel tombant en panne en cours d'année afin d'écourter les délais. Mme Rafflin répond qu'elle ne sait pas et que la mairie ne souhaite pas répondre à ces questions.

7- Remplacement des ATSEM

Depuis février, le remplacement des ATSEM a posé problème, impactant fortement le fonctionnement correct de l'école et des apprentissages. En effet, le CDG, organisme pouvant mettre à disposition des personnes qualifiées pour les remplacements dans la fonction publique, n'a pas pu répondre aux demandes de la mairie. Les services n'ayant que des réponses négatives et souvent tardives n'ont la plupart du temps pas anticipé de solution alternative. Les enseignantes, agents communaux et ATSEM ont souvent dû au pied levé réorganiser leur journée le matin même (surveillance de la sieste, ménage, restauration, apprentissages). Les enseignantes demandent aux élus si un agent supplémentaire ne pourrait être envisagé sur l'ensemble des groupes scolaires (pour les remplacements ATSEM ou animateurs) ou au moins une meilleure anticipation des réponses négatives du CDG avec une alternative de remplacement prévue à l'avance même si elle doit être annulée suite à une réponse positive du CDG. Un parent élu demande si la mairie a sollicité le point accueil emploi au CIAS ou bien la mission locale. Mme Rafflin répond qu'elle ne sait pas.

8- Commission périscolaire

La commission périscolaire a eu lieu le 6 juin. Cette instance mise en place à l'initiative de M Le Maire, composée de représentants de parents de chaque école publique de Mordelles, d'élus de la majorité et de responsables du périscolaire, permet de discuter du temps périscolaire. Les questions des parents peuvent être transmises toute l'année aux parents élus dans la boîte aux lettres placée à l'entrée de l'école et par mail (parents.matgretay@gmail.com).

Le compte-rendu, fourni par les parents élus puisque l'équipe enseignante ne le reçoit pas est en pièce jointe à ce procès-verbal. L'équipe enseignante trouve dommage de ne pas prendre part à ces échanges concernant la vie des enfants à l'école, notamment l'organisation des temps de transition scolaire/périscolaire.

9- Conclusion

Les équipes enseignantes du groupe scolaire considèrent que les refus de la municipalité de répondre aux questions posées dans le cadre du conseil d'école vident cette instance d'une partie de l'échange tripartite ayant pour vocation de construire conjointement et positivement une école au service des élèves.

La présidente remercie les parents élus de cette année scolaire pour leur investissement. Ils seront sollicités pour la tenue du bureau de vote d'octobre 2023 et une rencontre avec les futurs représentants aura lieu afin de faciliter la transition d'une année sur l'autre.

Compte-rendu rédigé le 23/06/23 par Mme Huby, directrice, à partir des annotations des deux secrétaires de séances.